

République Française

Département de la Savoie

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-02-12
Séance du vendredi 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-mars à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ,
Date de convocation : lundi 16 mars 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Présents	15	Pouvoirs de	0	Absents	0
COMBAZ Alain					
SEGARD Magali					
GRANGE Michel					
CHARPIN Brigitte					
LALLAU Corentin					
TICHADOU Virginie					
CHAPILLON Quentin					
COURS Océane					
BUGAUD Mickael					
BOUVIER Joëlle					
BRIAND Yannick					
LEGRAND Anne-Sophie					
CHARMEAU Mickael					
AURIA-DUFFEAL Clément					
CHRISTIN Valérie					

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

Objet : ELECTION DES ADJOINTS

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs*) : ...2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : ...13

Majorité absolue : ...8

Ont obtenu :

– Liste : GRANGE Michel, 13 voix (*treize*)

MG A.C.

- La liste : GRANGE Michel ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

1. M GRANGE Michel
2. Mme SEGARD Magali
3. M LALLAU Corentin
4. Mme CHARPIN Brigitte

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
Michel GRANGE

Le Maire,
Alain COMBAZ

